



ᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA NUNAVIK REGIONAL  
SANTÉ ET DES SERVICES BOARD OF HEALTH  
SOCIAUX DU NUNAVIK AND SOCIAL SERVICES

## ORDONNANCE 2021-28

Date: 30 décembre 2021  
Objet: Changements de palier d’alerte des communautés du Nunavik

**ATTENDU** qu’un nouveau variant préoccupant de la COVID-19, le variant Omicron, est prédominant au Québec depuis le 15 décembre 2021;

**ATTENDU QUE** le nombre de cas quotidien de COVID-19 augmente très rapidement dans la majorité des régions du Québec et au Nunavik;

**ATTENDU** que deux villages du Nunavik connaissent une transmission communautaire de la COVID-19 soutenue, vraisemblablement liée au variant Omicron;

**ATTENDU** l’incertitude quant à l’impact du variant Omicron sur le réseau de soins déjà fragilisé dans la région et au Sud;

**ATTENDU** l’importance de mettre en place des mesures pour limiter l’introduction du nouveau variant Omicron dans les villages du Nunavik et ainsi protéger la population;

La directrice régionale de la santé publique, agissant selon l’article 106 de la Loi sur la santé publique, modifie les paliers d’alerte. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communautés du Nunavik passent au palier d’alerte Orange + à l’exception de celles qui sont au palier d’alerte Rouge.

Les mesures communautaires du palier Orange + s’appliquent dès le 31 décembre 2021 et les restrictions sur les déplacements (de l’ordonnance 2021-16-5 datée du 30 décembre, 2021) s’appliquent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Un couvre-feu est instauré jusqu’à nouvel ordre. Il est interdit à toute personne, entre 22 heures et 5 heures, de se trouver hors de sa résidence, à moins qu’elle démontre être hors de ce lieu pour obtenir des services essentiels ou pour fournir de tels services.

Yassen Tcholakov, M.D., M.Sc., CCFP FRCPC  
Chef clinique en maladies infectieuses  
pour  
Marie Rochette, M.D., M.Sc., FRCPC

Directrice de la santé publique

- c.c. Membres du Comité consultatif régional de préparation aux urgences du Nunavik
- Maires des 14 villages nordiques
- M. Horacio Arruda, sous-ministre adjoint, ministère de la Santé et des Sociaux
- M. Louis Morneau, sous-ministre associé, ministère de la Sécurité publique